

BROCHURE
DEPARTEMENTALE

2022-2023



Comité Départemental
Maine-et-Loire

SOMMAIRE

- Le mot du président
- Le comité et ses membres
- Liste des clubs du département
- Les compétitions et leurs règlements
- Cotisations, frais d'engagements et d'inscriptions
- Les formations des bénévoles
- Les stages départementaux
- Les évènements départementaux
- Le calendrier général
- Matériel de communication
- Les annexes



LE MOT DU PRESIDENT

LE MOT DU PRESIDENT

Cette nouvelle saison devrait nous permettre de retrouver un fonctionnement connu qui va avec l'objectif d'enrichir nos pôles de bénévoles sans lesquels nous ne pouvons fonctionner.

Cette saison le comité départemental s'est engagé dans un projet ambitieux, afin d'accompagner au plus près les clubs, de création d'un poste d'agent de développement.

Celui-ci doit être une opportunité à saisir, n'hésitez pas à nous solliciter pour tout besoin. Le projet Performance se poursuit et doit nous permettre de progresser dans notre conquête des podiums régionaux et au delà.

Les actions mises en place ne le sont que pour vous et les gymnastes de vos associations ; elles évolueront en fonctions de vos besoins pour peu que vous les exprimiez.

Par ailleurs, n'hésitez pas à solliciter les membres du Comité Départemental, nous essayerons de vous aiguiller vers le bon interlocuteur. Nous vous souhaitons une saison sportive pleine de réussite.

PASCAL BRUN



LE COMITE
DEPARTEMENTAL
DE GYMNASTIQUE
ET SES MEMBRES

LE COMITE DEPARTEMENTAL DE GYMNASTIQUE DU MAINE ET LOIRE



MAISON DES SPORTS
7 rue Pierre de Coubertin
BP-43527
49130 LES PONTS DE CE



02.41.79.49.62



06.49.95.01.77



cd49@ffgympaysdelaloire.fr



<https://cd49.ffgym.fr/>



[https://www.facebook.com/comitedepartementalgymnastique
49](https://www.facebook.com/comitedepartementalgymnastique49)



ffgym_49

Horaires du secrétariat :

lundi de 9h-13h00 / 14h00-17h00

mardi **9h00-12h00 (permanence téléphonique)** / 13h30-17h30

mercredi **9h00-12h30 (permanence téléphonique)** / 13h30-17h00

jeudi **9h00-13h00 (permanence téléphonique)** / 14h00-17h00

vendredi 9h00-13h00 / 14h00-17h00

BUREAU DU COMITE DEPARTEMENTAL



Président

Pascal BRUN

SLAG



Vice - Président

René PERINI

ST BARTH GYM



Secrétaire

Christophe HAYER

GAP

Trésorière

Christine BRAEMS

ASPC



Déléguée Technique

Départementale

Yasmina FOURNIER

ACPV



Vice - Président

Chargé de la Technique

Anthony REVEILLERE

ACPV



Secrétaire Adjointe

Célia Didier

ASPC



Trésorière adjointe

Liliane MAROLLAUD

EHA



Vice - Président

chargé de l'informatique et comm

Thierry DUBLE

ASPC



Vice - Président

chargé de la prospective

Jocelyn HERSANT

ACPV

LES MEMBRES DU COMITE ADMINISTRATIF



Marie-Noëlle MENANTEAU

EC



Mathieu EPAILLARD

GCMJ



Michel MENAGER

AG



Yves MENANTEAU

EC



Jean-Michel MORILLON

ASPC


LES MEMBRES DU COMITE TECHNIQUE



Brigitte MENANTEAU
Déléguée Technique GAF

EC

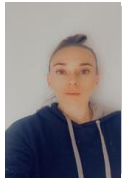
GAF



Elise Guegnard
responsable des juges GAF

ACPV

GAF



Gaëlle GUERIF

ESSHA

GAF



Christelle MAGINOT

EC

GAF



Fabienne BONNIER

POUANCE


GAF



Elisa BRIDONNEAU
cooptée

AG

GAF et référente Team gym



Audrey BOUANCHEAU
cooptée


EGT

GAF

Adeline JOURDAN
cooptée

SAINT BART GYM

GAF



Anthony DEFOIS
Délégué Technique GAM

ACPV

GAM



Matthieu SCOURZIC
responsable juges GAM

TGC

GAM



Yvan MALECOT

SLAG

GAM



Leslie BLANCHON-
MESSIKA
Déléguée Technique GR

AG

GR



Isabelle BROCHARD
cooptée

EC

responsable juge GR



Mélissa ALBIN

EC

GR

LES SALARIEES



Agent de développement/secrétariat

Emilie AUBERT

06.49.95.01.77

cd49@ffgypaysdelaloire.fr



Chargée de formation/coordination technique

Yolaine LUCON

technique.cd49@ffgypaysdelaloire.fr

LA LISTE DES CLUBS

LES COMPÉTITIONS

- Le calendrier compétitif
- La réglementation
- Engagym mode d'emploi
- Le règlement des engagements

CALENDRIER DES COMPETITIONS

DATES	SECTEUR	COMPETITIONS	LIEUX	OBSERVATIONS
16 septembre 2022		Date limite engagements nominatifs Indiv Perf et Féd GR		
16-oct-22	GR	Chpt Départemental : Individuelle TF et Nat A/B/C GR		Angers (AG)
30 octobre 2022		Date limite engagements quantitatifs		
4 décembre 2022		Date limite engagements nominatifs		
21 & 22 janvier 2023	GAF/GAM	Chpt Départemental Individuel : GAF : Perf (Nat A-B et Rég) et Féd A (14-15/16-17/18+) GAM : Perf (Nat A-B et Rég) et Féd A		SAUMUR
28 & 29 janvier 2023	GAF	Orientation Départementale Equipe : GAF : Féd A (10-11/10-13/12-15/14+) et Féd B (10-13/14+,10+)		CHEMILLE
04 & 05 Février 2023	GAF/GAM	Chpt Départemental Equ : GAF-GAM : Perf (Nat et Rég) Orientation Départementale Equ : GAF : Féd A10+ GAM : Féd A et B		
11 & 12 Février 2023	GAF	Orientation Départementale Equipe : GAF : Féd B (7-8/7-9/10-11) Chpt Départemental Individuel : GAF : Féd A (10-11/12-13)		ANGERS
samedi 4 mars 2023	GR	Chpt Départemental : Ensembles - Duos - Individuels GR		Cholet (EC)
19 Avril 2023	Toutes les disciplines	FAITES DE LA GYM		Ponts de Cé (ASPC)
22 & 23 Avril 2023	GAF/GAM/GAC/GR	Finale Départementale : Equipe Fédérale A et B GAF/GAM Coupe de l'Anjou Clubs : GAF/GAM/GR/GAC Challenge de l'Anjou Individuels : GAF/GAM		

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

CERTIFICATS MEDICAUX

Pour les licenciés mineurs et majeurs de niveau de pratique Performance et Elite les licenciés s'engagent à fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition.
Se reporter à la réglementation technique pour plus de détails

JUGES

- Les Clubs doivent impérativement présenter les juges demandés.
- Un forfait de dernière minute d'un ou plusieurs gym(s) (Certificat médical) n'autorise pas l'absence de juges.
- Toute absence de juge, ou juge d'un niveau différent de celui demandé se traduit par une pénalité de : – 160€ par juge manquant ou niveau différent de celui demandé
- Un juge ayant une tenue non conforme à la réglementation du code de pointage (noir toléré) ne pourra être accepté et aura donc une pénalité pour juge manquant.
(CF. Règlements Techniques)

FORFAITS

Tous les forfaits doivent être signalés dans les délais demandés.

Si non respect de ce délai :

Equipes : 25 €

Individuel : 10 €

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

ENTRAINEURS

- L'entraîneur doit être présent sur le plateau de compétition en tenue et chaussures de sport.
(cf. Règlements Techniques de la saison en cours)

PALMARES

La présence de tous les gymnastes ayant participé à la compétition en individuel ou par équipes est obligatoire au palmarès.

Toute absence sera sanctionnée d'un déclassement sauf si celle-ci a été signalée à l'avance à la direction de la compétition.
(cf. Règlements Techniques de la saison en cours).

DEMANDE DE « REHAUSSE DE BARRES »

Si il y a nécessité de rehausser les barres (fixe et asymétriques) lors d'une compétition, cette demande doit être faite directement sur Engagym
OU
Pour la GAF par demande écrite à l'appel des juges

Procédure et notice des engagements ENGAGYM

Les engagements compétitifs sont à réaliser à l'aide du Logiciel ENGAGYM. Nous attirons votre attention sur les procédures à respecter. Dès la mise en service complète du logiciel vous pourrez effectuer l'ensemble de vos engagements.

Il ne sera pas possible d'effectuer de modification, une fois les échéances passées.

PRINCIPES GENERAUX

Compétitions :

Nous vous demandons de faire les pré-engagements quantitatifs, pour les individuels ainsi que pour les équipes afin de préparer les organigrammes prévisionnels.

Ces engagements quantitatifs sont à réaliser pour le 30 octobre 2022 dernier délai.

Les engagements nominatifs sont à réaliser pour le 4 décembre 2022 dernier délai.

Le délai des forfaits est de 10 jours avant la compétition, période après laquelle un justificatif sera demandé ou une pénalité sera imposée.

AUTRES INFORMATIONS A RENSEIGNER SUR ENGAGYM

Les Forfaits:

Les forfaits sont à déclarer sur le site Engagym. Le règlement des engagements est dû dans tous les cas.

Traitement financier :

- Forfait réalisé dans les délais (10 jours avant la compétition)
 - ➔ Pas de pénalité
- Forfait réalisé hors délais : (dans les 10 jours qui précèdent la compétition)
 - Avec justificatif
 - ➔ Pas de pénalité
 - Sans justificatif ou justificatif non valable ou reçu hors délai. (sur engagym, maximum 5 jours après la compétition)
 - ➔ pénalité à régler

La présentation d'un justificatif d'absence (certificat de blessure) **n'est valable que pour 1 compétition**. En cas de nouveau forfait, un nouveau justificatif d'absence devra être fourni.

AUTRES INFORMATIONS A RENSEIGNER SUR ENGAGYM

Les repêchages:

- Les repêchages sont des démarches exceptionnelles et étudiées par le comité départemental. Il faudra fournir un justificatif valable avec votre demande (par mail ou par courrier).
- Prenant en compte les résultats antérieurs du gymnaste et les conditions du forfait, le comité accepte ou refuse le repêchage. **La demande de repêchage entraîne le règlement des droits d'engagement.**

Les musiques:

Les musiques devront être chargées sur DJgym pour chaque compétition, et ce au plus tard **le mercredi précédant la compétition.**

Par mesure de sécurité, chaque entraîneur devra procéder impérativement à une sauvegarde des musiques sur une clé USB au format MP3 regroupant les musiques de ses gymnastes. Non obligatoire, mais vivement conseillé, possibilité d'enregistrer un « BIP » à chaque début de musique.

REGLEMENT FINANCIER

Chaque club devra régler en janvier après réception de la facture avant la 1^{ère} compétition.

Le règlement se fait par virement bancaire
Le règlement par chèque est autorisé exceptionnellement,

L'accès à la compétition pourra se voir refusé à tout club ne s'étant pas acquitté du montant des engagements le jour de la compétition.

Voici l'intitulé exact à indiquer sur votre virement :
Nom du club qui effectue le virement – date et référence de la compétition – spécialité (GAM/GAF/GR/GAC)

Une régularisation financière sera faite par le CD-49 pour les clubs qui auront des pénalités.

RIB

Banque : La Banque Postale Centre Financier
de Nantes SWIFT/BIC: PSSTFRPPNTE IBAN:
FR28 2004 1010 1101 0290 5M03 216

COTISATIONS/FRAIS D'ENGAGEMENTS

COTISATIONS/ FRAIS D'ENGAGEMENTS

TARIFS SAISON 2022/2023

COTISATIONS CLUBS

COTISATION ANNUELLE	2022-2023	2023-2024
Adhésion au Comité départemental	190,00 €	190,00 €
LICENCE (PART DEPARTEMENTALE)	2022-2023	
Pratique compétitive	4,80 €	
Dirigeants/Cadres/Juges/Pratique non compétitive	2,80 €	
	0,50 €	

COMPETITIONS

COMPETITIONS	Conv	Non-Conv
Engagements non remboursés		
Coupe de l'Anjou		
Toutes Disciplines	Gratuit	
GAM - GAF - GR		
Coupe Formation	9,36 €	14,40 €
Individuels "Challenges de l'Anjou"	6,50 €	10,00 €
Individuels	14,56 €	22,40 €
Duos	16,64 €	25,60 €
Equipes/Ensembles	23,92 €	36,80 €
PENALITES		
Forfait INDIVIDUEL hors délai ou non justifié	10,00 €	10,00 €
Forfait EQUIPE hors délai ou non justifié	25,00 €	25,00 €
Absence de juge (idem niveau insuffisant)	160,00 €	160,00 €

ACTIONS TECHNIQUES

FORMATIONS JUGES	Conv	Non-Conv
Formations juges : La journée de formation ou examen	10,00 €	15,38 €
FORMATIONS CADRES		
Aide animateur (1jr)	35,00 €	53,85 €
ACTIONS TECHNIQUES DESTINEES AUX GYMNASTES		
1 journée sans hébergement	2,00 €	

Les formations des bénévoles

Les formations des bénévoles

LES DIRIGEANTS

↳ COLLOQUE ACTEURS DE LA GYM

Les Objectifs :

Donner les informations nécessaires à tous les clubs sur les bilans techniques, les actions et les compétitions du ressort du comité départemental

Les Participants :

- Dirigeants des clubs, correspondants clubs
- Entraîneurs professionnels et bénévoles
- Juges

Les Thèmes :

- Formation dirigeants
- Echanger sur ses problématiques
- Chercher des réponses aux questions de début de saison
- Prendre connaissance des évolutions fédérales
- Se constituer un réseau
- Formations
- Stages Gyms
- Calendrier compétitif, évolution des règlements, contrôle de licence et organisation des jurys GAM/GAF

Date et lieu :

Dimanche 25 septembre 2022 Hostellerie Bon Pasteur, 18 rue Marie-Euphrasie Pelletier 49100 ANGERS



25 SEPT 2022
de 9h00 à 17h00

**COLLOQUE
ACTEURS DE
LA GYM**

INVITES

- MEMBRES ADMINISTRATIFS ELUS
- 2 ENTRAINEURS PAR DISCIPLINE MAXIMUM
- JUGES NIVEAU 3 ET PLUS

ORGANISATION

SÉANCE PLÉNIÈRE

- bilan technique 2021-2022 —
- présentation des projets —
- accompagnement des clubs —

ASSEMBLÉE FINANCIÈRE

- présentation des comptes —
- votes —

CLOTURE

—

 HOSTELLERIE BON PASTEUR
18 RUE MARIE-EUPHRASIE PELLETIER
49100 ANGERS

Les formations des bénévoles

-  **INFORMATIONS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES**
-
- **Les Objectifs :**
 - Regrouper techniciens et administratifs des associations sur des thématiques concrètes et fonctionnelles nécessaires pour une meilleure compréhension des domaines de chacun et une bonne coordination entre ces 2 acteurs de la gymnastique
 -
- **Les Participants :**
 - Dirigeants des clubs, correspondants clubs
 - Entraîneurs professionnels et bénévoles
 - Juges
 -
- **Les Thèmes :**
 - Programme Compétition
 - Organigrammes prévisionnels - jurys prévisionnels
 - Coupe de l'Anjou, Challenge de l'Anjou Individuels et Access Gym niveau vert
 - « Faites de la Gym »
 - Récompenses des acteurs de la gym
 - Sujets d'actualité administrative et technique
 -
- **Date et lieu :**
 - 15 décembre 2022 à la Maison des Sports aux Ponts de Cé



SEMINAIRE DES PRESIDENTS

Les Objectifs :

- Partager nos problématiques,
- Evoquer nos pistes de solutions,
- Echanger nos points de vue sur nos organisations respectives,
- Parler de nos besoins et de nos attentes,
- Accompagner vos projets ou même envisager ensemble l'élaboration de ceux-ci
- Faire plus ample connaissance.

Les Participants :

- Présidents ou présidentes d'association accompagnée (e)s
d'un membre du conseil d'administration susceptible de seconder le président ou la présidente dans ses actions,
- Président et membres du conseil d'administration du comité départemental

Thèmes proposés :

- Relation salarié-dirigeant
- Formation professionnelle continue
-

Date et lieu :

Samedi 11 février 2023 à Angers



↳ ANIMATEUR FEDERAL

Les premiers pas dans l'encadrement des groupes d'animation sont souvent des passages difficiles.

Il est important d'aider nos jeunes en leur proposant des outils et des méthodes pour se construire en tant qu'animateur.

La formation animateur coordonnée par le Centre de Formation Régional des Pays de la Loire s'articule autour de 3 modules :

* Module 1 : Animer, organisé par le Comité Régional

- Module 2 : Access Gym Général, organisé par le Comité Départemental

* Module 3 : Access Gym GAM et GAF, organisé par le Comité Régional

Objectifs :

- Être capable de conduire des séances d'animation en gymnastique artistique
- Être capable d'utiliser les programmes ACCESS
- Être capable d'organiser des séances en autonomie
- Être capable d'adapter son comportement et ses modes de communication
- Être capable d'assurer la sécurité des pratiquants
- Obtenir le diplôme animateur fédéral GAM ou GAF

Les formations des bénévoles

Public concerné :

- * Être licencié FFG
- * Avoir au minimum 15 ans dans l'année civile de l'examen [être né(e) en 2008]
- * Ces stages sont ouverts à tous les cadres désirant poursuivre leur formation dans le cadre d'une formation continue et personnelle, ou aux candidats ayant échoué à l'examen les années précédentes.

Prérequis : Posséder le PSC1

Volume de formation du module 2 : 14 h

Inscription :

L'inscription se fait auprès du Comité Régional.

Date : samedi 3 décembre 2022 et dimanche 8 janvier 2023

Chaque animateur devra être accompagné de 2 gymnastes nés entre 2016 et 2014.

Lieu : à confirmer

Compléments de d'informations : les stagiaires animateurs seront conviés sur les stages performance organisés par le CD49 pour un complément à leur formation

AIDE ANIMATEUR FEDERAL

Les premiers pas pour nos jeunes encadrants en tant qu'aide animateur sont souvent un passage déterminant qui doit les inciter à s'engager plus fortement au sein du club et devenir un entraîneur aguerri dans le moyen terme.

La difficulté de trouver sa place par manque de compétence de base de l'enseignement trouve une réponse grâce à cette formation aide-animateur.

Objectifs :

Être capable d'utiliser le programme ACCESS général

Être capable d'assurer la sécurité des pratiquants

Être capable d'aider le référent pédagogique lors des séances d'animation

Contenu de la formation :

Découverte et utilisation du programme ACCESS général

Prise en compte des particularités du public des 6 - 10 ans.

Utilisation des différents modes de communication avec les enfants.

Public concerné :

* Jeunes de 12 ans minimum (à partir de 2011)

* Encadrant débutant

Volume de formation : 7 h

Date : **lundi 24 octobre 2022**

Lieu : Saint Barthélémy d'Anjou

Inscription : date limite jusqu'au 19 octobre 2022

L'inscription se fait auprès du Comité Départemental.

Les formations des bénévoles

↳ Formation des juges

Les juges sont indispensables au bon déroulement des compétitions.

Sans eux pas de rencontres sportives possibles, pas de qualifications régionales ni même de plus haut niveau.

Un nombre important de juges est nécessaire pour chaque compétition.

Pour les compétitions départementales, les effectifs, parfois faibles dans certaines catégories, nécessitent la demande de **plusieurs juges par club**.

Des juges, bien formés au sein d'un club, présents à certains entraînements apportent des éclairages importants sur la qualité de la réalisation et sur la pertinence des contenus des mouvements.

Toutes ces remarques confirment la **nécessité pour les clubs de former des juges**.

Pour que puisse se poursuivre la pratique de nos disciplines sportives, dans les meilleures conditions, il faut former des juges.

Les objectifs généraux de la formation des juges :

- Former de nouveaux juges
- Connaître les différents programmes proposés par la FFG
- Préparer à l'examen

Le contenu :

- Les généralités du code FIG
- Les spécificités des programmes
- Travail sur support vidéo

Les conditions d'accès :

- La motivation des candidats
- Être licencié
- Être en possession du code FIG et des programmes régionaux et nationaux
- Voir les conditions générales d'accès aux formations dans la brochure nationale des juges sur le site fédéral

Sans juges du bon niveau, les compétitions ne peuvent pas être organisées correctement.

Pas de qualifications régionales ni même de plus haut niveau.

Les formations des bénévoles JUGES GAF

NIVEAU I GAF

Réglementation :

Avoir 14 ans dans l'année civile de référence de la saison sportive

COMPETENCES VISEES

- Être jury D (jury de difficulté) sur le programme Fédéral A et Fédéral B
- Être jury E (jury de l'exécution) sur le programme Fédéral A et Fédéral B

PROGRAMMES CONCERNES

Programme Fédéral A pour rôle de jury D

Programme Fédéral A pour rôle de jury E

CONTENU DE LA FORMATION

Droits et devoirs du jury

Méthode d'écriture des pénalisations

Reconnaissance et technique des éléments sur vidéo du programme fédéral

Symbolique de base et symbolique des éléments du programme fédéral

Tableaux des fautes générales et spécifiques du programme fédéral

Pratique de jugement



Les formations des bénévoles JUGES GAF

TEMPS DE FORMATION CONSEILLE

20 heures minimum

Dates de formation niveau I GAF

2 OCTOBRE 2022 (9h – 17h00) Lycée Jean Bodin

16 OCTOBRE 2022 (9h – 17h00) Lycée Jean Bodin

13 NOVEMBRE 2022 (9h – 17h00) Lycée Jean Bodin

Accès dès 14 ANS (né en 2009 avec dérogation auprès de la région)

EXAMEN N1

27 NOVEMBRE 2022 (09h00 – 13h00) Lycée Jean Bodin

NB : Prévoir un pique-nique pour le repas du midi



Les formations des bénévoles JUGES GAF

Niveau II accès direct

Formation obligatoire pour les candidats à la formation Niveau II accédant directement à ce niveau sans passer par le Niveau I

Date:

2 OCTOBRE 2022 (9h30 – 17h00) Lycée Jean Bodin

La suite de la formation N II est organisée par le Comité Régional.



Les formations des bénévoles JUGES GAF FORMATION CONTINUE

FORMATION CONTINUE JUGES NIVEAU II, III, IV

Formation spécifique sur les sauts gymniques avec rotation.

Date:

A définir

Ce lien permet aux juges d'accéder à des vidéos d'entraînement via le groupe facebook « les juges GAF continuent à juger! »

<https://www.facebook.com/groups/845903272574247>

Les formations des bénévoles JUGES GAM

NIVEAU 1 GAM

- ✓ Être licencié à la FFGym.
- ✓ **Accès dès 14 ANS (être né en 2009 pour la saison 2022-2023)**
- ✓ Avoir participé à une formation régionale de 20 heures minimum.
- ✓ Avoir réglé les droits d'inscription.
- ✓ Être en possession des documents officiels relatifs au niveau de formation.

COMPETENCES A ACQUERIR

- Être Capable d'évaluer les programmes imposés
 - de retranscrire les éléments des programmes nationaux en symbolique
 - d'identifier les fautes techniques
- Être Capable d'évaluer l'exécution des éléments des programmes nationaux
 - de repérer les fautes d'exécution des éléments de base
 - de justifier son évaluation

Les formations des bénévoles **JUGES GAM**

CONTENUS

- La symbolique des éléments des programmes nationaux
- Les difficultés des programmes nationaux
- La cotation des programmes nationaux
- La norme des engins afférente aux programmes jugés
- La forme technique des éléments des programmes nationaux
- Les droits et devoirs des juges

Dates niveau I GAM

2 OCTOBRE 2022 (9h – 17h00) MDS

13 NOVEMBRE 2022 (9h – 17h00) MDS

27 NOVEMBRE 2022 (9h – 17h00) MDS

11 DECEMBRE 2022 **EXAMEN RÉGIONAL**



Les formations des bénévoles **JUGES GAM**

Niveau II

2 OCTOBRE 2022 (9h – 17h00) MDS

27 NOVEMBRE 2022 (9h – 17h00) MDS

Les candidats N I et N II la même saison suivront la première journée avec les N I et la seconde avec les N II

La suite de la formation N II est organisée par le Comité Régional

11 DECEMBRE 2022 **EXAMEN RÉGIONAL**



Les formations des bénévoles JUGES GR/TEAMGYM/GAC

La formation des juges GR/Teamgym/GAC est gérée par le comité régional. Vous trouverez les dates et modalités sur la brochure technique régionale.

Les stages départementaux

Les stages départementaux

Thèmes : Stage détection jeunesse

Objectifs :

- Etre dans une dynamique de gymnastique de performance
- Préparation des gymnastes de 7/8/9/10 ans en GAF et de 7/8/9/10/11 ans en GAM à la filière performance

Gymnastes concernés :

Gymnastes dans une dynamique de gymnastique de Performance.

GAF : gymnastes qui seront **engagées dans la catégorie performance** nées de **2010 à 2016**

GAM : gymnastes ayant pour **objectif la catégorie performance** nées en **2009 à 2016**

Encadrement :

1 à 4 gyms par club = 1 entraîneur ou aide-entraîneur confirmé du club

5 gyms et + par club = 2 entraîneurs ou aide-entraîneurs confirmés du club

Les stages départementaux

Thèmes : Stage détection jeunesse

DATES :

test : Dimanche 16 octobre 2022 de 9h30 à 17h00 salle Joachim du Bellay à Cholet

***Inscriptions** : inscriptions ouvertes à tous les gymnastes ayant pour objectif la catégorie performance, en plus des gymnastes déjà listés par l'équipe technique départementale.*

Inscription de 8 gymnastes maximum par club

1er stage : vendredi 28 octobre 2022 de 9h30 à 17h00 enfants nés entre 2010 (2009 GAM) et 2013 lieu à confirmer

lundi 31 octobre 2022 de 9h30 à 17h00 enfants nés entre 2014 et 2016 lieu à confirmer

Gymnastes concernés : gymnastes listés à l'issu du test.

2^e stage : lundi 20 février enfants nés entre 2010 (2009 GAM) et 2013 lieu à confirmer

mardi 21 février 2022 de 9h30 à 17h00 enfants nés entre 2014 et 2016 lieu à confirmer

Gymnastes concernés : gymnastes listés à l'issu du test.

3^e stage : lundi 24 avril 9h30-17h00 enfants nés entre 2014 et 2016 à Angers

lundi 24 avril et mardi 25 avril 2023 enfants nés entre 2010 (2009 GAM) et 2013 à Angers 9h30-17h00 avec hébergement.

Gymnastes concernés : gymnastes listés à l'issu du test.

Thème : stage de perfectionnement pour les gymnastes concourant dans la filière performance

Objectifs : Préparation compétitions

Rassembler les gymnastes du département en vue de préparer les échéances compétitives ainsi que l'apprentissage d'éléments supérieurs.

C'est aussi le moment propice pour l'échange entre les gymnastes et le partage entre les entraîneurs.

Gymnastes concernés : Gymnastes GAF 14 ans et + (nées en 2009), **engagées en performance**
Gymnastes GAM 15 ans et + (nés en 2008), **engagés en fédéral A minimum**

Dates : - vendredi 16 décembre 2022 19h30 à 22h00 à Vihiers
- vendredi 10 février 2023 de 19h30 à 22h00 à Vihiers
- vendredi 14 avril 2023 de 19h30 à 22h00 à Vihiers

Encadrement : 1 entraîneur pour 1 à 6 gymnastes.

Les évènements départementaux

Les événements départementaux

Pour compléter les compétitions proposées par les règlements fédéraux, le comité départemental de Maine et Loire organise cette saison comme les précédentes deux compétitions : une en équipe et une en individuel ainsi qu'un rassemblement départemental.

La Coupe de l'Anjou par équipe GAM/GAF/GR/GAC est conservée sous le même principe que les années précédentes. Les règlements, les programmes et leurs modifications seront présentés lors de la formation technico-administrative prévue le 15/12/2022.

Le Challenge de l'Anjou Individuel GAM/GAF ouvert comme la saison dernière et comme pour la Coupe de l'Anjou les règlements et les programmes seront présentés lors de la formation technico-administrative prévue le 15/12/2022.

La « Faites de la Gym » est une journée festive consacrée à la découverte des activités proposées par Fédération Française de Gymnastique.



La Coupe de l'Anjou par équipe GAM/GAF/GR/GAC

Règlementation

- La **COUPE de L'ANJOU** est une compétition par équipe qui concerne la GAM, la GAF, la GR et la Gac.
- Engagement maximum d'une équipe par discipline par club
- Les gymnastes engagés en Challenge de l'Anjou individuel ne peuvent pas participer à la Coupe de l'Anjou.

JURYS :

Les jurys sont composés de juges arbitres et des juges clubs.

TENUES VESTIMENTAIRES :

Règlementation code de pointage

DEROULEMENT :

La Coupe de l'Anjou est une rencontre inscrite dans le fair-play, la bonne ambiance et l'esprit de convivialité.

La compétition se déroule selon le règlement mis en place par le comité départemental.

Le challenge de l'Anjou individuel GAM/GAF

Règlementation

Engagements :

Sont autorisés à participer au Challenge les gymnastes n'ayant pas participé à une finale régionale individuelle sauf dans le cas d'un engagement dans une catégorie supérieure.

Libre choix concernant l'engagement dans les catégories

GAF

Challenge de l'Anjou Individuel Performance :

- Programme Performance en respectant les catégories d'âge

Catégories :

14 ans et plus (Code FFGym Programme Performance)

12-13 ans (Code FFGym Programme Performance)

10-11 ans (Code FFGym Programme Performance)

7-8-9 ans (Code FFGym Programme Performance 8 et 9 ans, niveau 1 à 4 possible pour toutes)

(en fonction des engagements les 7 ans seront seules)

Challenge de l'Anjou Individuel A :

- Programme Fédérale A

Catégories :

14 ans et plus

12-13 ans

9-10-11 ans (en fonction des engagements les 9 ans seront seules)

Challenge de l'Anjou Individuel B :

- Programme Fédérale B

Catégories :

14 ans et plus

12-13 ans

10-11 ans

7-8-9 ans (en fonction des engagements les 7 ans seront seules)

GAM

Challenge de l'Anjou Individuel Performance :

Catégories :

16 ans et plus (Programme National A sur le Code FIG)

15 ans et plus (Programme National B sur le Code FIG Aménagé)

13-14-15 ans (Programme Imposés de 1 à 6)

10-11-12 ans (Programme Imposés de 1 à 6)

7-8-9 ans (Programme Imposés de 1 à 3)

Challenges de l'Anjou Individuel A :

- Programme Fédérale A

Catégories :

14 ans et plus

12-13 ans

10-11 ans

Challenge de l'Anjou Individuel B :

- Programme Fédérale B

Catégories :

14 ans et plus

12-13 ans

10-11 ans

7-8-9 ans

« FAITES DE LA GYM »

- Objectifs :** Découverte des différentes pratiques de la gymnastique Fédérale.
- Publics et Critères :** Être licencié Toutes Catégories
- Gymnastes concernés :** Gymnastes pratiquant en loisirs. GAM GAF GR GAC
- Dates :** Mercredi 19 avril 2023
- Horaires :** Ils seront précisés dans la circulaire
- Lieux :** Salle Athlétis aux Ponts de cé
- Nombre de participants :** L'effectif de participants est limité à 200.
- Encadrements :**
de 1 à 5 gyms = 1 entraîneur (minimum animateur)

*Pour les groupes plus importants, la présence d'un entraîneur responsable est obligatoire, pour les autres encadrants il est possible de venir avec des animateurs, des aides animateurs (formation aide-animateur) et quelques parents en respectant la proportion **1 encadrant pour 5 gyms ou fraction de 5 gyms.***



OUTILS DE COMMUNICATION

Le comité départemental a acquis des kakémonos aux logos et activités de la Fédération Française de Gymnastique.

Ce matériel aura 2 fonctions :

- ➡ l'identification des actions du comité départemental,
- ➡ le prêt aux clubs pour leurs manifestations.

Pour toute demande, veuillez-vous adresser à l'agent de développement du CD 49 à
cd49@ffgypaysdelaloire.fr

FICHES ANNEXES

Vous trouverez en page suivante les différentes autorisations à remplir en cas de participation aux stages.

Les autorisations parentales ne sont pas à envoyer au Comité mais **à remettre sur place le premier jour du stage, lieu où elles seront indispensables en cas de réel besoin.**

Autorisation Parentale

Pour le Stage : _____ (intitulé)

Date : _____

Lieux : _____

Je soussigné Mr ou Mme _____ (parent ou représentant légal) autorise le responsable du stage à prendre les mesures nécessaires, d'urgence et d'hospitalisation en cas d'accident pour mon enfant : _____ (Nom, Prénom)

N° de sécurité sociale de l'enfant : _____

Tél Domicile : _____

Tél Travail : _____

Nom _____ et _____ adresse _____ du _____ médecin _____ traitant : _____

Si votre enfant est allergique à un médicament ou astmatique, veuillez nous le signaler ci-dessous :

- _____
 - _____
- Fait le _____ à _____

Signature des parents

Autorisation d'utilisation de photos, films

Lors des différentes organisations (stages, formations) nous prenons des photos ou réalisons des films qui peuvent nous servir pour réaliser des articles de presse ou toute autre action de promotion de nos activités.

Je soussigné Mr ou Mme _____ (parent ou représentant légal)

- Autorise l'utilisation de photographies ou films de mon enfant :
_____ (Nom, Prénom) pris dans le cadre strict des
activités gymniques *.

- N'autorise pas l'utilisation de photographies ou films de mon enfant :
_____ (Nom, Prénom) pris dans le cadre strict des
activités gymniques *.

** Rayer la mention inutile*

Fait le _____ à _____

Signature des parents